



## OFFRE D'EMPLOI SERVICE DES LOISIRS – ÉTÉ 2022



### - Responsable des ligues sportives estivales – (Emploi étudiant)



#### DESCRIPTION DU RÔLE

Sous la supervision du coordonnateur des loisirs, le responsable des ligues sportives estivales contribue principalement à la gestion des ligues récréatives jeunesse de soccer et de dek hockey de la Ville de Saint-Pie. Le responsable est aussi en charge du bon déroulement des autres activités sportives et récréatives se déroulant au terrain des loisirs (ligues de balle donnée, ligue de dek hockey pour femmes, ligue de pétanque, tournois sportifs, etc.). Le responsable est la personne-ressource sur place pour les ligues sportives estivales.

#### DESCRIPTION DES TÂCHES

- Encadre les arbitres (prépare les horaires, soutien durant les parties, coaching, etc.).
- S'assure du bon déroulement des parties de soccer et de dek hockey et des autres activités sportives et récréatives se déroulant au terrain des loisirs et au Pavillon.
- Offre du soutien aux entraîneurs et assistants des ligues de soccer et dek hockey (matériel et équipements, soutien, etc.).
- Assure un bon service à la clientèle auprès des citoyens et des ligues sportives.
- Prépare le matériel et équipement nécessaires aux parties et pour les ligues.
- Gère l'inventaire des équipements sportifs et du matériel (feuilles de match, uniformes arbitres, trousse de premiers soins, drapeaux, etc.).
- Est en charge de la fermeture du site et du Pavillon des loisirs.
- Effectue toutes autres tâches connexes demandées par son supérieur.

#### EXIGENCES ET COMPÉTENCES / DÉTAILS SUPPLÉMENTAIRES SUR LE POSTE

Exigences et compétences	Détails supplémentaires
<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Être familier avec le soccer et le dek hockey</li> <li>▪ Être un bon communicateur et avoir des aptitudes pour le service à la clientèle.</li> <li>▪ S'avoir bien s'organiser et faire preuve d'autonomie dans son travail.</li> <li>▪ Avoir du leadership.</li> <li>▪ Être disponible durant les périodes indiquées dans la section « Détails supplémentaires ».</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Emploi étudiant saisonnier à contrat.</li> <li>▪ Lundi au jeudi de 17 h 30 à 21 h 30 (parfois 22 h) de mai à la fin août.</li> <li>▪ Quelques soirées en avril pour les inscriptions</li> <li>▪ Quelques samedis avant-midi pour le dek hockey</li> <li>▪ Présence demandée lors du tournoi de fin d'été à la fin d'août</li> <li>▪ Environ 12 h à 20 h par semaine pour un total de 16 semaines.</li> <li>▪ Salaire à 16.00 \$/l'heure</li> </ul>

#### FORMATIONS

- La Ville de Saint-Pie offrira les formations nécessaires à la réalisation des tâches du responsable des activités sportives, selon ses besoins. Exemple de formations pouvant être offertes gratuitement :
  - Premiers soins et RCR
  - Arbitre de soccer
  - Entraîneur

#### POUR POSTULER : DATE LIMITE LE 1<sup>ER</sup> AVRIL 2022 À MIDI

Faites parvenir une lettre de présentation accompagnée de votre c.v. à l'attention d'Eric Sergerie, par courriel à [coordo.loisirs@villest-pie](mailto:coordo.loisirs@villest-pie) **OU en personne** en le déposant à la réception de la Mairie **OU** par la poste.  
*Service des loisirs, 77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0.*

Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.

Informations supplémentaires : 450 772-2488 poste 227